

Le 3 juin 2020

Objet : Résolution du conseil d'établissement pour renflouer les dépenses du fonds 9 avec le budget du fonds 4

La présente résolution autorise la direction de l'école à renflouer les dépenses du fonds 9 avec le budget du fond 4.

La présidente du conseil d'établissement,

Adama Diallo